

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

120 ANS DE LA LOI DE SEPARATION DES EGLISES ET DE L'ETAT L'AMF met à disposition des communes une exposition sur la laïcité



Dans le cadre des 120 ans de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat du 9 décembre 1905, une [exposition](#) présentée lors du 107^{ème} Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France, illustre le lien singulier entre la commune et la laïcité.

Réalisée en partenariat avec les éditions Hors Pistes / Les livres géants laïcité et le Petit Gibus, cette fresque souligne l'engagement des communes, écoles de la démocratie, pour transmettre, notamment aux jeunes générations, les principes de la République et l'enjeu de les promouvoir.

Avec un double niveau de lecture (enfants et adultes), l'exposition permet d'identifier le rôle des communes dans la mise en œuvre de ces principes, notamment la laïcité, avant et après la loi de 1905, mais aussi leur concrétisation

au quotidien dans les communes de France (accueil en mairie, services publics communaux, ...).

Les fichiers sources de cette exposition sont mis gracieusement à disposition des communes et peuvent être demandés auprès d'Alexandre Touzet à l'AMF : alexandre.touzet@amf.asso.fr

En partenariat avec

